



Tia Ma'itiki'a
Représentant

TE APOORAA RAHI
O TE FENUA MAOHI

TE FARE O TE NUNAA

Papeetē, le 21 août 2013

N° 5 /ARFM/JHD

À
Monsieur Geffry SALMON
Ministre du tourisme, de l'écologie, de la culture, de l'aménagement du territoire et des transports aériens

Monsieur le ministre,

La direction générale du groupement d'intérêt économique (G.I.E.) Tahiti Tourisme a procédé depuis le mois de mai 2013, à un recrutement massif de cadres expatriés.

Une juriste non polynésienne a ainsi été recrutée aux fins de veiller à l'intégrité juridique de la marque Tahiti Tourisme sur les marchés. Un agent en charge des relations avec les agents de voyages, tours opérateurs et journalistes en visite en Polynésie, fraîchement débarqué de région parisienne, a également été recruté pour être l'ambassadeur de notre destination auprès de ces différents publics. Le directeur en charge du webmarketing recruté depuis la France métropolitaine, a de la même manière et dans des conditions identiques été recruté par la direction du GIE Tahiti Tourisme.

Monsieur le ministre, cette énumération n'est malheureusement pas limitative puisque la directrice générale qui partage cela de commun, initialement recrutée pour une durée limitée de deux ans, a également annoncé en réunion du personnel qu'elle avait vocation à rejoindre votre cabinet au titre de conseillère en charge du tourisme. Je ne reviendrai pas davantage sur le directeur administratif et financier et le contrôleur de gestion tous deux également expatriés.

Monsieur le ministre, à ce constat vous m'opposerez la sempiternelle rengaine : « nous avons lancé des appels à candidatures, nous avons procédé à des entretiens de sélection en toute impartialité mais rien n'y fait nous avons dû nous résoudre à embaucher des expatriés compétents et opérationnels ».

Vous comprendrez aisément, que les familles des étudiants polynésiens expatriés loin de chez eux, pour les besoins de leurs études, que les familles des étudiants en droit, et en tourisme en licence hôtellerie à l'université de Polynésie, que les étudiants en communication et relations

publiques à l'ISEPP pourront difficilement se satisfaire de ces arguments ou se contenter d'embauches précaires de gestionnaires de bases de données au sein du groupement.

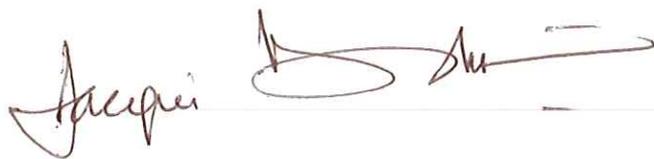
Vous comprendrez décevantement que les familles qui supportent financièrement la prise en charge des études de leurs enfants, ne peuvent se résigner à voir leurs enfants diplômés s'expatrier ou à les voir reléguer à des tâches subalternes de simple exécution dans leur propre pays.

Le gouvernement issu des dernières élections a également décidé de réduire la subvention de fonctionnement allouée au groupement à due concurrence de 40 000 000 XPF. Réduction qui devrait nécessairement occasionner des diminutions d'effectifs ou des baisses de rémunérations parmi le personnel salarié du siège du groupement.

Dans le même temps, le ministre du tourisme, membre du conseil d'administration du groupement a validé l'augmentation de la rémunération mensuelle de l'actuelle directrice générale et le versement de la rémunération mensuelle du président du Conseil d'administration de Tahiti Tourisme ; rémunération qui viendra par ailleurs, s'ajouter à celle de chef du service des relations internationales assumée par ce dernier.

À l'heure où les revenus des polynésiens sont entamés de toutes parts par les augmentations de taxes (T.V.A., C.S.T.) décidées par le gouvernement ; À l'heure où les jeunes polynésiens diplômés cherchent en vain un emploi, pensez-vous décevantement que ces augmentations de rémunérations, la politique de recrutement menées par le G.I.E., vitrine de la Polynésie dans le monde, soient de nature à rassurer les contribuables sur l'exemplarité des décisions prises par les instances décisionnelles du GIE Tahiti Tourisme placé sous l'autorité du gouvernement ?.

Dans l'attente des éclaircissements que vous voudrez bien nous apporter, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes salutations républicaines.



M. Jacqu DROLLET